



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 91480

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur la situation de l'usine Fralib à Gémenos. Le 28 septembre dernier la société Unilever France a annoncé son intention de fermer l'usine Fralib de Gémenos dans les Bouches-du-Rhône. Cette entreprise, qui fabrique des sachets de thé et des infusions très connues sur le marché, emploie 182 salariés et compte plus d'une cinquantaine d'emplois indirects. Les motifs de cette fermeture, selon la direction d'Unilever, sont un manque de compétitivité. Pourtant, la France est le 2e plus gros marché du thé en Europe de l'ouest. La quantité de matière première dans les sachets de thé a baissé de 20 %, alors que le prix, pour le consommateur, ne cesse d'augmenter. Le salaire des ouvriers de Fralib pour une boîte de thé, c'est 0,15 centime, soit un coût ridicule. Dans le même temps Unilever-France a reversé 1,05 milliard d'euros de dividendes à ces actionnaires entre 2007 et 2008. La multinationale Unilever a racheté un fabricant de produits capillaires basé aux États-unis pour 2,7 milliards d'euros ; elle envisage de faire très prochainement l'acquisition du réseau de distribution du glacier grec EVGA. Derrière ces chiffres il y a plus de 200 personnes qui vont perdre leur emploi en janvier 2011, plus de 200 familles qui vont se retrouver dans des situations dramatiques. Alors qu'il s'adresse aux parlementaires pour valoriser son action contre les délocalisations, il lui demande ce qu'il entend faire pour éviter celle-ci.

Texte de la réponse

Le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique partage les préoccupations exprimées concernant le sort des salariés de l'usine Fralib implantée à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône. Cette entreprise de conditionnement de sachets de thé et d'infusions de marques leaders (Lipton, Elephant...) fait l'objet d'un projet de fermeture dans le cadre de l'important mouvement de restructuration engagé par le groupe Unilever au niveau mondial depuis plusieurs années, et, particulièrement en Europe, dans le domaine de la fabrication de sachets de thé. La direction justifie cette fermeture sur le fait que Unilever Thés et Infusions Europe de l'Ouest aurait enregistré, en six ans, une chute de 20 % de ses parts de marché. En outre, la production de Gémenos représenterait 5,1 % du volume produit dans les quatre usines d'Unilever Thés et Infusions Europe de l'Ouest alors que ce site pèse 27 % du coût de l'ensemble (les trois autres implantations sont situées en Belgique, Grande-Bretagne et en Pologne). Ses coûts de production et sa compétitivité n'auraient donc pas été améliorés malgré le changement d'organisation avec réduction des effectifs en 2007. Le ministre est particulièrement sensible aux conséquences qu'aurait, sur l'outil industriel et sur l'emploi, la fermeture définitive de l'usine de Gémenos annoncée le 28 septembre 2010. En effet, cette fermeture entraînerait un bouleversement sensible du marché du travail local, puisque l'usine de Gémenos emploie plus de 182 salariés. Dans ce cadre, le ministre a demandé au préfet de région d'organiser une table ronde pour réunir les acteurs concernés. À la suite de celle-ci, il a été proposé aux représentants syndicaux et aux dirigeants d'Unilever et de Fralib de participer à un groupe de travail placé sous l'égide de l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Ce groupe devra étudier des scénarios alternatifs tels que : la réinstallation sur le site, par Unilever, d'une usine de thé ; l'installation d'une autre activité du groupe Unilever ; l'établissement d'une nouvelle entreprise qui reprendrait les

salariés. En parallèle, il a également sollicité le préfet afin qu'il propose des mesures d'accompagnement. Ces mesures permettraient à la fois de revitaliser le site industriel et de présenter aux salariés les offres en matière de reclassement et de formation susceptibles d'atténuer les conséquences sociales de cette situation. Par ailleurs, le Gouvernement développe un ensemble d'actions destinées à attirer et à maintenir des usines sur le territoire national. Les financements disponibles, tels les aides à la réindustrialisation et ceux à venir dans le cadre de l'emprunt national, ont vocation à être utilisés pour l'adaptation de notre outil industriel, sa modernisation et sa pérennité sur le territoire.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91480

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11558

Réponse publiée le : 18 janvier 2011, page 516